



**Alliance numismatique
européenne — Europees
Genootschap voor Munt-
en Penningkunde**

Secrétaire Général : DEWIT, Pierre, 79, Av. Gen. Dumonceau, BRUX. 19
Algem. Sekretaris : DEWIT, Pierre, 79, Gen. Dumonceaulaan, BRUSSEL 19

Bulletin : DE MEY, Jean, 77, Dries, WATERMAEL
Tijdschrift :

Cotisation - Bijdrage :

Membre protecteur : 200 fr. **Membre :** 150 fr au CCP 196, de la banque de S^t Mariaburg à BRASSCHAAT en renseignant sur le talon : COMPTE A.N.E.

Beschermend lid : 200 fr. **Lid :** 150 fr op P.C.R. 196, van de S^t Mariaburg Bank te BRASSCHAAT met op de keerzijde te melden : rekening van het E.G.M.P.

Les membres étrangers versent la valeur correspondante.

Membres français : correspondance à HERSENS, Willy, Résidence «AMBERES» 2, rue Gounod, ANVERS. CCP. 1258.78.

15^e ANNÉE — 15^e JAARGANG

OCTOBRE 1965

— 10 —

OCTOBER 1965

'T IS MAAR EEN FRANK

(I)

Het geldstuk en . . . de automaat

Halt!... 'n ogenblikje vooraleer U dat geldstuk in de gleuf van de juke-box laat glijden! — Kijkt er even naar a. u. b.... goed zo!

Het geldstuk is rond en heeft dezelfde aanblik en klank als de miljoenen andere stukken die tezelfdertijd als dit geslagen werden.

Hebt U er ooit aan gedacht, dat zulk een stuk metaal een magische kracht heeft? — U kunt er U een telefoonverbinding mee verzekeren, U acht of negen minuten muziek of zang voor gunnen of er U een versnapering in de hand laten glijden.

De muntautomaten zijn overal in opgang: voor postzegels, sigaretten, benzine, nylon kousen, 'n russisch eitje en wat al niet! En alles bij middel van een stukje metaal, dat op zich zelf toch zulke geringe waarde heeft.

En, het is overal ter wereld hetzelfde. De intrinsieke waarde van onze muntstukken is toch zo minuscule; echt het oprapen niet waard, wat het metaal betreft.

Waar is de tijd van de « paardogen », de zilveren zo zware vijf-frankstukken en de tijd van de « witjes » de zilveren frankstukken. En ja, gaan wij nog verder achteruit dan zijn het de « goudvinkjes » de goudstukjes van 20 F die tot het verleden behoren als « pasmunt ». Koper, brons en koper-nikkel, ja, zelfs het veel zachtere aluminium zijn als muntmetaal algemeen in gebruik. De tijd is nabij, dat plasticen munten overal koersierend zullen zijn.

Nochtans is ieder van die kleine geldstukken onze aandacht waard. Het zijn getuigen en schakels van en in een eeuwenlange evolutie in de numismatiek of munt- en penningkunde.

De cultuurgeschiedenis wijst uit, dat de zuivere ruilhandel slechts bedreven werd door de primitiefste volkeren. Men is zeer vlug overgegaan naar een zekere standaardwaarde; al was die dan ook in de vorm van dieren, vruchten, metaal, schelpen, of wat ook.

Vee was wel de eerste muntstandaard.

Een wollen kous op ... poten 'n boeijte numismatiek en cultuurgeschiedenis

Onze samenleving bracht automatisch specialisatie mee.

Voordien was iedereen tegelijkertijd jager en krijger, huttenbouwer en wapenmaker. Het zich ter plaatse vestigen van de volkeren deed de eerste stielien ontstaan, en daardoor werd het onvermijdelijk en noodzaak een muntstandaard — d.i. een vaste waardeschaal — van al de verschillende goederen in het leven te roepen.

Deze muntstandaard moest door iedereen aangenomen worden en een stabiele waarde verzekeren.

Aanvankelijk kozen de mensen daarvoor huisdieren: schaap, geit, os of kameel, naar gelang de breedtegraad waar zij verbleven. Zo komt het, dat hij die een kudde of meerdere kudden bezat aanzien werd voor een « rijk » man.

Toch bleek deze munt niet altijd even praktisch noch duurzaam. Een epidemie onder de dieren kon iemand op slag tot de bedelstaf brengen. Hoe moest men ten andere een schuld vereffenen ter waarde van bvb. een vierde van een lam, of van twee kamelen en een kwart? In dat verband denken wij aan het betalen met cacao-bonen, zoals dat bij de Azteken in Amerika gebruikelijk was. In andere streken was het één of andere graansoort die als betaalmiddel in gebruik was. Ook deze munteenheden waren zeer vergankelijk.

Zout was in de oudheid een kostbaar bezit en was in feite een stevige en gewaardeerde munt.

Zekere dag kwam er evenwel metaal voor in de plaats en alles werd daardoor vereenvoudigd. Maar ... lange tijd bleef het metaal zeldzaam, zeker in die gewesten arm aan ertsen; daardoor was het

ook kostbaar. Metaal bezit ook het voordeel zich gemakkelijk te laten verdelen, maar ook tot in het oneindige te laten bewaren; of zich te laten hersmelten tot staven.

Dat metaal vertegenwoordigt een grote waarde onder een kleine vorm, een voordeel bij vervoer.

De Oosterse ijzeren broden der Hetieten, de gouden en zilveren staven uit Midden-Azië, de gouden platen uit Mykene en de lange koperen staven in Indië weergevonden bewijzen voornoemde tesis. Zijn de koperen staven uit India de oudst bekende munt? (5.000 jaren oud).

Men kon het heel zeker ruilen voor allerlei goederen. Als een echte munt was het niet geijkt, en het gehalte was derhalve niet gewaarborgd.

Het was de hamer, die het muntwezen schiep

Egyptische fresco's op de wanden van tempels en grafsteden, zijn als kleurfilmen. Zij tonen ons de Farao's en hun onderdanen in hun dagelijks bestaan en plechtigheden. Al hun bezigheden kunnen wij terugvinden: jacht, visvangst, ambachten en het dagelijkse huishoudelijke leven en zelfs hun handel.

Wij zijn als getuigen van heel wat commerciële verrichtingen.

Wij zien handelaars en kopers de prijs betalen bij middel van metalen ringen of een soort gewichten, soms in vorm van een stierenkop. Bij dat voldoen werden deze metalen voorwerpen op een weegschaal gelegd — de weegschaal was een der voornaamste instrumenten van de handelaar en van de bankier — van rollen of stukken gouden draad werden met een schaar stukken of stukjes afgeknipt ten einde het vereiste gewicht aan te passen.

Weldra kwamen nieuwe eenheden in zwang; zo werd een drievoet de waarde van een dubbele bijl, en graan kreeg een evenredige waarde in vergelijking met olie en andere levensmiddelen en werd dan ook uitgedrukt in verhouding tot de waarde van een bronzen ketel een voorwerp-ruilmiddel van universeel gebruik.

Zo verliezen juwelen, armbanden, gedraaide franjes en spelden hun ruilfunctie en worden ware munten. De Griekse drachma is niets anders dan een handvol fibulae of spelden.

Zo komen wij aan de vierde eeuw vóór onze jaartelling en vernemen, dat Sennachérib, koning van Assyrië met zijn zegel loden zalmen liet slaan en verspreiden. Het zal niet lang meer duren eer wij dan de eerste werkelijke muntstukken zien verschijnen.

(Wordt vervolgd)

* * *

LES MONNAIES LUXEMBOURGEOISES DE LA TROUVAILLE DE MALLING (MOSELLE/FRANCE)

En juin 1964 une très importante découverte d'un trésor monétaire fut faite lors de travaux de terrassement dans la localité de Malling, située sur la rive droite de la Moselle à environ 12 km en aval de Thionville, entre Koenigsmacher et Metrich en amont, Rettel et Sierck en aval.

C'est à environ 60 cm au-dessous du niveau du sol que l'on découvrit une jarre à peu près sphérique d'un diamètre de 30 cm et contenant d'après des estimations plus de trois mille pièces de monnaies.

Une première étude de cette trouvaille, qui contient des deniers tournois et des mansois ainsi que des deniers régionaux, principalement trévirois et messins ainsi que luxembourgeois, vient d'être publiée par Maître Albert Eisele (1).

Le poids du trésor monétaire s'élève à près de 5 kg. Les deniers régionaux proviennent de l'archevêché de Trèves et furent frappés en majorité par Arnould d'Isenbourg (1242-1253).

Les deniers de l'évêché de Metz furent frappés par Jean d'Apremont (1224-1238) ainsi que par Jacques de Lorraine (1239 à 1260).

Les monnaies luxembourgeoises dont le nombre n'est malheureusement pas encore fixé se répartissent en deux types.

Le premier type fut frappé par la comtesse Ermesinde (1196-1247) et se présente comme suit : *Avers* : dans un grènetis, un personnage de profil, debout, tenant de la main droite avec un sceptre fleurdelysé avec comme légende LVSENBOR.

Revers : un écu triangulaire au lion debout à queue simple sur un champ burelé avec comme légende HANRI.

C'est le N° 3 de Bernays et Vannérus (2) ainsi que de Harpes (3). Le nom de HANRI s'explique du fait que la comtesse Ermesinde associa son fils Henri le Blondel au gouvernement du comté à partir de 1226.

Le second type de la trouvaille se présente comme suit et fut frappé par Henri V (1247-1281) :

Avers : un chevalier heaumé armé de l'épée et de l'écu galopant de la droite vers la gauche avec comme légende : HANRI.

(1) *Découverte d'un trésor monétaire à Malling (Moselle) dans le Bulletin de l'Association des Amis de l'Archéologie Mosellane*, N° 1/2 1965.

(2) *Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs*, Bruxelles 1910 Suppl. 1934.

(3) *Catalogue des monnaies luxembourgeoises de Henri II à Charlotte et de celles des fiefs*. Luxembourg 1952.

Revers : une porte de ville surmontée d'une tour à trois merlons et deux créneaux d'où émerge une tête de profil à droite avec comme légende LVSENBOR. Bernays et Vannérus No 5/ Harpes No 5.

Dans son intéressante étude sur ce trésor monétaire l'auteur étudie minutieusement l'histoire de la seconde moitié du XIII^e siècle.

Malling était situé sur une voie de communication fluviale très importante du moyen âge, la Moselle, ainsi qu'à proximité d'une route en plein développement, celle allant du Brabant et de la Flandre vers la Lombardie.

L'abondance des pièces exclut l'hypothèse, d'après l'auteur, de l'enfouissement du magot par un paysan et même par un marchand en voyage. Il pourrait s'agir de la caisse d'un percepteur de tonlieux ou de dîmes.

Les événements ayant conduit à l'enfouissement de cet important trésor monétaire sont étudiés avec soin par Me Albert Eisele.

C'est en 1263 que Henri le Blondel, comte de Luxembourg, entre en guerre contre l'évêque de Metz, le comte de Bar, le comte de Chiny et le comte de Salm. Il est fait prisonnier sous les murs de Preny.

Le partage de sa rançon entre les vainqueurs conduit à une nouvelle guerre entre Guillaume de Trainel, évêque de Metz, et le comte de Bar qui trouva un allié en la personne de Ferri III, duc de Lorraine.

Cette guerre s'apaisa à la suite de la médiation de Saint Louis en 1268 pour le cas de Luxembourg contre Bar et en 1269 par la médiation de Thibaut, roi de Navarre, pour le cas de Luxembourg contre Metz.

Plus tard eut lieu (1272-1278) une nouvelle guerre entre le comte de Bar, assisté du duc de Lorraine, et Laurent, évêque de Metz.

Nul doute que ces événements pourront être à l'origine de l'enfouissement de ce trésor monétaire.

Il nous est malheureusement impossible de donner le chiffre exact des monnaies luxembourgeoises découvertes, car l'étude complète n'est pas encore achevée.

Néanmoins il est intéressant de prendre note de cette découverte contenant des monnaies luxembourgeoises de la comtesse Ermesinde et du comte Henri le Blondel. Ces pièces sont extrêmement rares, ainsi d'ailleurs que les découvertes monétaires dans lesquelles elles figurent.

La seule trouvaille importante faite au Grand-Duché contenant des monnaies de la comtesse Ermesinde est celle réalisée en 1928 à Aspelt (4).

R. PROBST

(4) *Publication de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal*, tome LXIV

UNE SÉRIE MONÉTAIRE MÉCONNUE

Vous avez, tous, sans doute, eu en main ces piécettes de cuivre assez communes qui se réduisent le plus souvent à un flan fortement rogné surchargé de nombreuses et diverses contremarques ; à tel point que l'identification complète de la pièce originale est souvent chose difficile sinon impossible. Elles sont, à ce titre, dédaignées par la majorité des numismates et pourtant ces monuments frustes et apparemment sans attrait sont les seules monnaies de cuivre frappées en Espagne sous le règne de Philippe IV entre 1641 et 1660. C'est une ordonnance royale datée à Madrid du 29 octobre 1641 qui semble être l'élément moteur de cette pratique sur le numéraire de cuivre. La raison nous en est inconnue mais nous pouvons supposer que cela se fit en raison de l'abondance d'anciennes menues monnaies se trouvant dans la circulation. En effet un simple contremarcage pour en confirmer la valeur était plus économique qu'une frappe nouvelle. Il nous semble que ce sont d'abord les pièces de petit module qui les premières ont été ainsi traitées. Elle portent les contremarques IIII ou VI (leur nouvelle valeur exprimée en maravédís).



Ensuite vinrent les pièces de plus grand diamètre avec en surcharge VIII, X, XII, 8 sur une face et une date couronnée ou non sur l'autre. Nous connaissons également des contremarques faites d'un monogramme composé des lettres de PHILIPVS IIII, de REX ainsi que des marques d'atelier MD en monogramme pour Madrid et d'un aqueduc stylisé pour Ségovie.

Il peut sembler à première vue que certaines pièces portent des contremarques contradictoires mais à l'examen il s'avère qu'il s'agit toujours d'un abaissement ou d'une élévation de la valeur de la pièce. Par exemple, une pièce qui porte la contremarque VIII au *d/.* et 1642 au *r/.* est une pièce valant huit maravédís ; à partir de 1642 nous lisons au *r/.* XII et au *d/.* 1655 ce qui signifie qu'en l'année 1655 lors d'un retour à l'atelier, la valeur de cette pièce a été élevée à douze maravédís ; enfin sur l'une des deux faces nous trouvons le chiffre 8 cela signifie que postérieurement la valeur a été ramenée à 8 maravédís. Il existe une quantité de ces variétés ou de mélanges de contremarques et de changements de valeur et il est souhaitable

qu'un jour un numismate, pourvu d'un matériel abondant, en fasse le classement. La chose est aisée car ces pièces se vendent bon marché et cela permettrait de combler une grande lacune dans la numismatique espagnole du XVII^e siècle.

Watermael

Jean DE MEY

LES CONTREMARQUES DU SULTANAT DE QU'AITI

Le Sultanat de Qu'aiti est situé sur la côte méridionale de l'Arabie. Sa côte, longue d'environ 300 kilomètres, est bordée par le golfe d'Aden. À l'ouest, on trouve l'état du Wahidi et à l'est celui du Mahri (Qishn et Soqotra); enfin au nord se trouve le sultanat de Kathiri et le « Rub' al-Khali » (Empty Quarter of Saudi Arabia). Les plateaux montagneux du Hadhramout couvrent entièrement le sultanat qui est à l'heure actuelle incorporé dans le protectorat oriental d'Aden (East Aden protectorate). Les villes principales de la côte sont Mukalla et Skahr. Le Qu'aiti était déjà un état souverain pendant la domination de l'empire ottoman. Actuellement il est sous la « protection » de la Grande Bretagne qui le représente à l'étranger. Le sultanat commerce avec toutes les contrées qui bordent l'océan indien ce qui a pour résultat d'y attirer le numéraire de toutes ces régions et de l'y faire circuler. En général, les pièces les plus anciennes qui y échouent ont atteint un tel degré d'usure que les autorités ont songé à les revaloriser à l'aide d'une contremarque.

Deux contremarques différentes sont connues, elles sont employées indifféremment sur n'importe quelle pièce et la plupart des types se rencontrent avec les deux contremarques. Du fait de la diversité du numéraire en circulation il serait très difficile de répertorier avec certitude ces espèces. La plus intéressante à nos yeux est le Maria Theresia Ryal sur lequel se rencontre indifféremment l'une ou l'autre contremarque.

Le système monétaire du Qu'aiti était basé sur celui des Indes c'est-à-dire 4 pice = 1 anna; 16 anna = 1 roupie; 2 roupies = 1 ryal (Maria Theresia thaler).

Le sultanat a frappé par la suite un numéraire propre dans l'atelier local de Mukala et la pièce fut alors baptisée chomsih. Du fait d'une dévaluation du ryal intervenue entretemps il fut décidé que cette nouvelle valeur serait le 1/120 du ryal (la pièce n'en étant que le 1/128).

Toutes les contremarques portent la date 1307 qui est probablement celle de la première année où cette pratique débuta.

Sur la plus grande d'entre elles nous lisons en arabe : « Sanat 1307 — Al Doulat Monasar Bin Abdullah Al-Qu'aiti » ce qui signifie : « Année 1307 (1889 de notre ère) — L'état de Monasar fils d'Abdullah Al Qu'aiti ».

Sur l'autre contremarque qui est plus petite nous pouvons lire une forme abrégée de l'autre; « Al-Doulat Monasar 1307 Sanat » c'est à dire : « L'état de Monasar (dans le sens appartenant à), année 1307 ».

Très souvent les monnaies du Qu'aiti ont été mal répertoriées. On les retrouvait comme étant originaires d'Aden ou même d'autres Sultanats; cette erreur a été rectifiée par Monsieur R. S. Yeoman dans son livre « Modern World Coins » (page 22) où ces pièces sont classées sous le titre général de « Arabian Sultanates ».

Tim BROWDER

Avec l'aimable autorisation du Whitman Numismatic Journal

Traduit et adapté par Jean DE MEY

LIVRES ET ARTICLES

Nous prions MM. les éditeurs qui désirent voir leur livre traité dans cette rubrique de se mettre en rapport avec la rédaction.

— **Monnaies et essais-monnaies du Grand-Duché de Luxembourg de 1795 à 1965.** par F. WICTOR, Luxembourg, 1965.

C'est en 1963, lors des fêtes marquant la commémoration du millénaire de la Ville de Luxembourg, que M. Fernand Wictor publia la première édition de son catalogue traitant des monnaies du Grand-Duché de Luxembourg et qu'il entreprit pour la première fois la tentative d'un classement des essais monétaires luxembourgeois.

Le grand intérêt que l'ouvrage trouva auprès des collectionneurs tant locaux qu'étrangers, les nombreuses suggestions faites de la part des intéressés, le grand nombre d'essais monétaires qui furent signalés depuis 1963 et enfin les frappes commémoratives des fêtes du millénaire, furent à l'origine de cette deuxième édition.

Mais avant de signaler les différents chapitres, il nous faut noter que l'on ne se trouve plus devant un simple catalogue comme lors de la première édition, mais devant un ouvrage de numismatique ayant trait à l'histoire monétaire du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1795 jusqu'à nos jours.

Voici les sujets traités : « Monnaies du Duché de Luxembourg et du Département des Forêts de 1795-1814 »,

« Le Traité de Vienne et la période hollandaise jusqu'en 1854 »,

« Variantes de la première émission de monnaies grand-ducales »,

« Monnaies grand-ducales de 1854-1965 »,

« Médailles pour le millénaire et l'avènement du Grand Duc Jean »,
« Essais monétaires du G. D. de Luxembourg »,
« Monnaies de nécessité (1918-19) »,
« Billets et monnaies belges de 1922 à 1965 avec cours légal au G. D. »,

« Monnaies et billets allemands de la deuxième guerre, ayant eu cours forcé au G.D. de 1940 à 1944 »,

« Le papier-monnaie au G.D. de Luxemb. : Billets de la Banque internationale / Billets de la Banque nationale du G. D. / Billets de l'État luxembourgeois ».

Un ouvrage extrêmement intéressant, permettant aux collectionneurs, tant chevronnés que débutants de classer enfin les monnaies, médailles, essais, jetons et billets de banque d'après un schéma chronologique.

L'ouvrage qui est écrit en langue française avec des résumés en langue allemande et anglaise, comporte 96 pages dont 24 planches, donnant la reproduction de la majorité des pièces décrites. R. P.

* * *

De la propagande religieuse en numismatique...

LES MONNAIES DU DÉBUT DE L'ISLAM

Le prophète Mahomet mourut en 632 de notre ère. Ses successeurs étaient une race de fanatiques « convertisseurs militants » pour qui le but suprême était une mort glorieuse en combattant les ennemis de leur religion. Un tel sort était considéré par eux comme un « passeport » infailible pour leur paradis.

A cette époque lointaine, la majorité des monnaies connues montraient le portrait d'un prince ou même du Christ. Par contre sur celles des Musulmans nous ne voyons rien de tel ; cela provient du fait que le Coran qui était leur livre saint prohibe la représentation picturale de tout ce qui vit tant au ciel (paradis) que sur terre. Examinons une pièce-type de cette époque. Par exemple un dirhem du Calife Hisham (723-742) le choix peut sembler arbitraire mais il s'agit surtout ici de vous « disséquer » une monnaie de cette période ; résultat que nous obtiendrons identique dans la forme pour n'importe laquelle d'entre elles.

Ce genre de monnaie est généralement sans intérêt pour la majorité des numismates occidentaux. La langue et la graphie différentes de la nôtre semblent être un obstacle majeur. Pourtant, pour qui veut se donner la peine de chercher à interpréter ces monuments, s'ouvre un monde étrangement vivant et coloré qui ne tardera pas à faire un adepte de plus.

Pour en revenir à la pièce qui nous occupe nous lisons « Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah » et « Au nom d'Allah, puisse-t-il détourner les puissances maléfiques de ce dirhem fait à Wasit en l'an un et dix et une fois cent (111). L'an 111 est compté en années lunaires à partir de l'Hégire (fuite de Mahomet de la ville de Médine en 622 de notre ère). L'année lunaire est d'environ 3 % plus courte que nos années qui sont basés sur le soleil. Le revers nous montre un verset du Coran « Allah est un, Allah est l'Éternel, il n'engendre pas et il ne fut pas engendré, il n'a pas d'égal ».

Les Musulmans aimaient ce genre de dédicaces qui, selon leur croyance, devaient leur assurer la puissance pour l'emporter sur toutes les autres religions. De fait, l'histoire nous montre l'expansion de ce peuple qui faillit tout submerger si bien que, même actuellement, cette religion est demeurée l'une des plus importantes du globe.

R. S. YEOMAN

UN SHEKEL DE FAIBLE POIDS

Le shekel ou « calice » est bien connu des spécialistes en numismatique d'Israël.

C'est une monnaie peu commune, et la pièce frappée au millésime 1 est particulièrement rare.

Aussi un shekel de ce genre doit-il être examiné avec le plus grand soin afin de déceler une fraude toujours possible.

L'exemplaire que nous étudions ici est assez curieux. En effet bien qu'il ait un module de 22 mm. il ne pèse que 6,45 g. alors qu'il devrait en peser plus du double !

Nous avons montré cette pièce à d'autres spécialistes qui sont comme nous d'accord pour déclarer qu'elle présente d'incontestables caractères d'authenticité. Par exemple, la patine noire qui recouvre la monnaie par endroits a très bien résisté à l'action double d'une ébullition prolongée suivie d'un bain d'alcool à 94°. De plus, l'examen au microscope montre que cette patine est d'aspect semblable à celle des monnaies antiques en argent et on ne peut l'enlever qu'en rayant fortement le métal.

Que pouvons nous dès lors penser de cette pièce ?

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse ici d'un faux ; le faible poids de cette monnaie est peut-être imputable aux événements politiques. Jérusalem était alors effectivement en rébellion contre Rome.

Voici la description de cette monnaie :—

᠒/. En caractères samaritains : SIGLE D'ISRAEL, calice, au dessus en monogramme AN 1, grènetis.

᠒/. En caractères samaritains : JÉRUSALEM LA SAINTE, rameau formé de trois boutons sur leur tige, grènetis.

Cette monnaie fut donc frappée à Jérusalem en 66 de notre ère, la prise de la ville en 70 par les troupes de l'empereur Titus mit fin à la révolte.

Stembert

J. FLÉRON

* * *

EEN ONBESCHREVEN DUBBELE TOURNOIS VAN HENDRIK III KONING VAN FRANKRIJK

Onder de regering van Hendrik III werd er een dubbel tournois zonder borstbeeld en een met borstbeeld geslagen.

Het gaat hier over een dubbel tournois van het tweede type.

Op de voorzijde staat het geharnast borstbeeld van de koning naar rechts gekeerd met het opschrift :

+ HENRI. III. R. DE. FRA. ET. PO. 1579

In het veld van de keerzijde zijn er drie leliën geplaatst 2 en 1 en omringd door het omschrift DOVBLE TOVRNOIS . . OZ

De afgesleten ruimte liet plaats voor twee lettertekens. De letter O is gedeeltelijk afgesleten en zou ook een G kunnen zijn. Dit is eveneens het geval met de letter P die omgekeerd staat, t.t.z. op haar kop ten overstaan van de overige letters van het omschrift en evengoed een R zou kunnen zijn. In de veronderstelling dat het een R is komt het stukje uit het munthuis van Dijon.

De afwerking is te vinden uit het jaartal en uit het muntteken.

Bij Lafaurie staat het jaartal in het omschrift der keerzijde, terwijl het muntteken onder het borstbeeld te lezen is, op de door mij beschreven munt is het anders.

Een gelijkaardige schikking, met het jaartal op de voorzijde en het muntteken op de keerzijde vindt men bij de dubbele tournois van de Dauphiné (Lafaurie 996).

In het veld van deze munt zijn er slechts twee leliën naar elkaar en daaronder een dolfijn.

Een andere overeenkomst met de dubbele tournois van de Dauphiné is het ontbreken van de cirkel tussen het omschrift en de figuren van het veld, hetgeen Lafaurie slechts vermeldt voor het munthuis te Poitiers.

Evergem

E. VAN DER GAMMEN

* * *

★ Le présent bulletin, sortant avant le 30 septembre il ne nous est par conséquent pas possible d'y parler des manifestations du mois d'octobre et de la médaille frappée par la monnaie. Cette lacune sera comblée dans le bulletin du mois de novembre.

* * *

CHANGEMENTS D'ADRESSES ADRESWIJZIGINGEN

De vergaderingen van de afdeling BRUGGE zullen vanaf de maand October doorgaan elke 2de Dinsdag van de maand in het Hotel « TERMINUS » gelegen op 't Zand te Brugge.

A partir du mois d'octobre les réunions de la section de Bruges se tiendront chaque 2d mardi du mois au local Hotel « TERMINUS » Zand, BRUGGE.

Taelman, Juliaan : Schaakstraat, 92, SINT-KRUIS, BRUGGE.

Van Haerenborgh, K. : F. Van Dijkstraat, 52, DEURNE.

Wiels, J. : Leopold Dewaelstraat, 23, ANTWERPEN.

COIN DES CHERCHEURS

Cherche à acheter une pièce d'or belge de 10 Fr Léopold premier 1849 ou 1850 — faire offre avec indication de l'état de la pièce à Guy Callaert, 117, Voskenslaan, à Gand.

Platteau Eddy, Hoogstraat, 29 te Oudenaarde legt een bibliografie aan over de Oudenaardse numismatiek. Allen, die inlichtingen kunnen verstrekken over dit onderwerp, zijn bij voorbaat hartelijk bedankt.

CHARLEROI

La foire annuelle avec bourse d'échange se tiendra le 17 octobre 1965 de 10 h. à 17 h. au café des « milles colonnes » rue de Marchienne.

Bienvenue à tous.

De jaarlijkse ruilbeurs zal plaats hebben op 17 oktober 1965 in het lokaal « les milles colonnes », rue de Marchienne van 10 tot 17 uur.

Welkom aan allen.

UNE CONTREMARQUE INÉDITE DES ILES FIDJI

Peu de temps après la dernière guerre, des troubles éclatèrent sur les îles Fidji. En effet, le gouvernement britannique malgré des assurances et des promesses répétées ne prenait aucune initiative en matière de reconstruction. Ce problème était, paraît-il, assez crucial dans l'île et les mécontents contremarquèrent les monnaies de l'île d'une languette devant la bouche du roi, ceci pour le traiter de menteur.

Le gouverneur de l'île fit saisir toutes les monnaies ainsi contremarquées et seuls quelques rares exemplaires ont échappé : l'un d'entre eux nous est parvenu par un officier de la Royal Navy.

Malines

Valère WYCKAERT

* * *

EEN SCHELLING VAN DOORNIK MET ONUITGEGEVEN JAARTAL

Onder de munten van koning Philips IV (1621-1665) die regelmatig voorkomen zijn de schellingen (Enno van Gelder en Hoc n^o 333-9) steeds goed vertegenwoordigd; ook deze uit het munthuis van Doornik.

Het valt trouwens niet te verwonderen aangezien de oplage er 4.239.120 stuks bereikte, hetgeen slechts overtroffen is te Brussel (13.357.514) en te Antwerpen (17.060.290).

De fabricatie ligt gespreid over haast heel de regeringsperiode van de vorst. Voor een verzamelaar op jaartal kan het een flinke reeks worden; met de aangename verrassing jaartallen te ontdekken welke niet vermeld zijn in het werk van de heren Enno van Gelder en Hoc. Bij de nakijken van een lot van 18 schellingen van Doornik vermoedelijk afkomstig uit een recente muntvondst bleken er niet minder dan een onuitgegeven jaartal tussen te zitten, namelijk 1639.

Evergem

E. VAN DER CAMMEN

* * *

ÉCHOS DU MONDE NUMISMATIQUE

LUXEMBOURG

La Monnaie de Bruxelles vient de frapper pour le compte de la Caisse d'épargne du Grand Duché du Luxembourg (organisme émetteur) trois millions de nouvelles pièces d'un franc à l'effigie du Grand Duc Jean et au millésime 1965.

D/. Tête du Grand Duc à g.

JEAN GRAND-DUC DE LUXEMBOURG

en dessous la signature des graveurs J. et L. Lefèvre.

R/. Valeur au centre surmontée d'une couronne et entourée d'un cercle ouvert d'épis; en dessous, la date.

On a frappé 200 essais en or, 200 en argent et autant en cupro-nickel.

ROYAUME UNI

Au mois d'octobre l'Angleterre émettra des pièces de 5 shillings (Crowns) à l'effigie de Sir Winston Churchill. C'est la première fois, si l'on excepte Cromwell, qu'un roturier sera représenté sur une monnaie de ce pays. La production projetée semble être assez importante car la Monnaie de Londres se propose de frapper à la cadence, extraordinaire pour des pièces de ce module, de un million par semaine.

D/. Tête laurée de la reine à d., en dessous, la date

ELIZABETH II DEI GRATIA REGINA F. D.

(C'est le buste employé pour toutes les autres pièces frappées jusqu'à présent).

R/. Tête de Churchill à d. et à droite le long du listé: CHURCHILL

La gravure de cette face est due au graveur Oscar Nemon.

La valeur sera inscrite sur la tranche.

SUD VIET NAM

Dans le bulletin de juillet-août nous vous avons annoncé la prochaine émission de nouvelles pièces pour ce pays. Les pièces d'un Dong viennent d'entrer en circulation et voici leur description :

1 Dong 1964 — Cupro-nickel

D/. Plant de riz surmontant la date.

R/. Valeur au dessus: VIET-NAM CONG-HOA

Tranche cannelée

SOUDAN

Deux piastres 1963 — Cupro-nickel

La nouvelle pièce de deux piastres est identique à celles émises en 1956 mais le flan est plus grand.

YOUGOSLAVIE

La république populaire de Yougoslavie vient de mettre en circulation une nouvelle série de pièces comprenant les valeurs de 1, 2, 5, et 10 Dinars au millésime 1963. Ces monnaies ne diffèrent pas du type ancien mais la légende, FEDERATIVNA NARODNA REPUBLIKA JUGOSLAVIA alternant en écriture greco-serbe et romaine des valeurs de 50 para à 50 dinars, est remplacée par SO-

EUROPE

La regrettable pratique, remise à la mode, qui consiste à inventer des monnaies afin de satisfaire la « boulimie » de certains numismates (aux U.S.A. particulièrement) se poursuit malheureusement. Il est de notre devoir de mettre nos lecteurs en garde devant de telles façons qui ne visent qu'à enrichir leurs auteurs, car ces pièces qui se vendent très cher sous prétextes divers (tirage limité, flan poli, proof, prooflike, étui en cuir etc... etc.) **ne sont en aucun cas autre chose que des médailles**, à ne pas confondre avec les monnaies émises par un pays reconnu.

Voici la description de cette pièce qui figurera également dans notre catalogue des monnaies non-officielles.



D/. Drapeau de l'Europe avec la date 1965 le long de la hampe ;
en dessous : 5 EUROPANOS

R/. Flambeau sur la gauche et quinze étoiles le long du listel ; au
centre : LIBERTAS

LUNDY

Dans un même ordre d'idées on a refrappé des pièces de un et d'un demi Puffin pour l'île de Lundy au millésime 1965. Celles-ci sont au même type que celles frappées en 1929 mais alors que ces dernières furent une tentative de créer un numéraire sur l'île, les nouvelles ne sont que des pièces créées dans un but spéculatif ; et elle diffèrent par la tranche (lisse au lieu d'inscrite).

* * *

CATALOGUE DES MONNAIES ÉMISES PAR LES PROVINCES MÉRIDIIONALES RÉVOLTÉES CONTRE LEURS SOUVERAINS LÉGITIMES (+ monnaies de siège)

XXVI

Sièges d'Aire 1641

Historique : Au cours de la dernière période de la Guerre de 30 ans, les troupes françaises se ruent sur l'Artois et prennent Arras. Le maréchal de la Meilleraye se tourne aussitôt vers la petite ville d'Aire tenue par une garnison espagnole. A l'intérieur de la cité le gouverneur Bernoville doit se défendre avec l'aide de 2.000 hommes seulement. Pendant ce temps, les armées espagnoles s'assemblent près de Saint-Omer afin de débloquer la ville. Sous les murs d'Aire les escarmouches s'engagent mais elles tournent toutes à l'avantage des Français ce qui oblige les troupes du cardinal infant à se retirer dans la région de Boulogne. Pendant ce temps, le siège s'est poursuivi mais, malgré leur bravoure, les assiégés voient les ouvrages extérieurs emportés par des mines et le gouverneur est obligé de négocier une capitulation. Le lendemain, la garnison sort avec armes et bagages, drapeau en tête pour rejoindre les troupes espagnoles. Pendant ce siège, deux pièces (23 mai) obsidionales furent frappées. A cette fin, on convertit la vaisselle d'argent en plaques. Une brochure contemporaine du siège et intitulée « Remarques journalières des actions militaires les plus signalées, vues durant les deux sièges d'Aire. Douai 1641, Chez Wyon, in 4^o » parle aussi de pièces d'or de ce siège — « Signament de 4 florins, en façon des écus d'Arthois, portant d'un côté un sigle qui est l'armoirie de la ville et de l'autre l'inscription susdite ».

A peine la ville prise, les Français doivent s'y enfermer et subir le siège de l'armée de secours espagnole qui se décide enfin à intervenir énergiquement. Le 1^{er} septembre les Suisses mécontents de ne pas recevoir de solde murmurent et le gouverneur Aignebert se décide à monnayer sa propre vaisselle et tous les objets d'argent réquisitionnés dans la ville. Le 7 décembre la ville doit, une nouvelle fois, capituler.

Frappes du premier siège :

1) Quatre florins 1641 :

Cette pièce d'or ne nous est pas parvenue et ne nous est connue que par les écrits de l'époque.

Dewisme p. 382 — Maill. sup. p. 2/1

2) Huit Livres 1641 :

Dans le champ en 6 lignes :

-PHIL.III. / REX / PATER. / PATRIÆ. / ARIA OB-
SESSA / 1641. VIII

Maill: pl. 1/1—

Argent, uniface, rectangulaire, diamètre 50 mm.

• Cette pièce nous est connue par Maillet mais nous ne l'avons jamais vue. Ce même livre décrit un exemplaire sur lequel ne figure pas la dernière ligne de la légende.

3) Deux Livres 1641 :

Sauf valeur (II) comme la pièce précédente.

Maill. 1/2 — V. Loon t. II p. 253 n° 1.

Argent, uniface, rectangulaire (parfois à coins coupés), diamètre 26 mm, poids, 6,20 g.

Maillet connaît un exemplaire de cuivre (faux).

4) Une Livre 1641 :

Sauf valeur (I) comme les pièces précédentes.

Maill. 1/3, V. Loon t. II p. 253 n° 2.

Argent, uniface, rectangulaire (parfois à coins coupés) diamètre 22 mm, poids, 3,50 g.

Frappes du second siècle :

5) Huit Livres 1641 :

Dans le champ et en 6 lignes :

IVD. XIII / REX PIVS / IVSTVS / INVICTVS. /
ARIA VNO A° / BIS OBSES / 1641

Maill. supl. 1/1 — V. Loon t. II p. 254.

Argent, uniface, rectangulaire, diamètre 44 mm., poids 9,80 g.

6) Quatre Livres 1641 :

Comme la pièce précédente sauf diamètre et poids.

Maill. 1/4 — Dewisme XIV/158.

Argent, uniface, rectangulaire, diamètre 40 mm., poids 4,70 g.

7) ? 1641 :

Idem mais frappé sur un flan en or.

Exemplaire unique au Cabinet de France.